

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

L'an deux mil quatorze, le 28 avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Touvet, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Laurence THERY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 23 avril

Présents : BRIAT Arnaud, BACHELOT Cécile, GEORGES Stéphane, GONNET André, GUILLON Dominique, JACQUIER Patricia, LAGUIONIE Brice, LARGE Sylvie, MICHELONI Christine, MOURETTE Jean Louis, NOLLY Michel, POURCHON Franck, RAFFIN Adrian, RATAHIRY Gaëlle, THERY Laurence, VEUILLEN Pascal, VUILLERMOZ Annie, ANSANAY Emmanuelle, CHARPENTIER Vincent, FELTZ Corinne, LEJEUNE Gilles

Absents excusés : MOUSSY Aude (pouvoir donné à André Gonnet), ROBERT Christian (pouvoir donné à Vincent Charpentier)

Secrétaire de Séance : RAFFIN Adrian

Objet : Finances : Vote des trois taxes locales

n°5 : 28/04/2014

Après avoir entendu le rapport de Madame Laurence Théry, maire,

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de voter le taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2014 selon le tableau ci-dessous retranscrit:

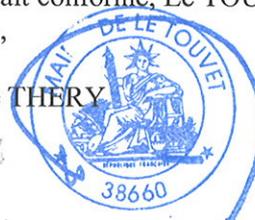
Taxe d'habitation	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti
11.18 %	22.56 %	88.20 %



Le Conseil municipal adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme, Le TOUVET, le
Le Maire,

Laurence THERY



30 AVR. 2014

TRANSMIS au représentant de l'Etat le :
PUBLIE le :

30 AVR. 2014